Publié le 18/07/2025

ID: 044-200067635-20250715-07\_2025\_21-AU

## DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Arrondissement de Nantes

M. Le Président : Jean-Guy CORNU



13, rue des Ajoncs 44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

## Année 2025

Décision du 15 juillet 2025

07.2025-21

**FAMILLE** 

OBJET: Attribution d'une subvention « bourse BAFA » à Madame Romane MOREL

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**VU** la délibération n°21.05.2024-03 du 21 mai 2024 approuvant le règlement d'attribution de la bourse BAFA de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**Considérant** la demande de subvention « bourse BAFA » reçue en date du 10 juillet 2025 de la part de Madame Romane MOREL,

**Considérant** que la demandeuse remplit l'ensemble des conditions stipulées dans le règlement pour pouvoir bénéficier de cette subvention,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1:** d'attribuer une subvention, au titre du règlement d'attribution de la bourse BAFA, d'un montant de 200.00€ à Madame Romane MOREL.

ARTICLE 2 : de préciser que les crédits correspondants ont bien été inscrits au budget.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »